

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 19 juin 2023 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

COLIN Jean-Marie	BALCERZAK Roland	JURCZAK Serge	LORENTZ Maurice
FERRERO Marc	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	
SCHITZ Denis	SCHULTZ Laurent	HERGAT Michel	
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	DEISS Murielle	
HERFELD Marie-Laurence	TACCONI Pierre	ZENNER Bernard	
PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu	PAQUET Michel	
POUGET Clémence	RECH Serge	KOWALCZYK Maryline	
SCHNEIDER Brigitte	RENAUX Patricia	SCHIVRE Marc	
ZIEGLER Damien	HOLSENBURGER Alexandre	MENTION Fanny	
PARPETTE Jerry	REBSTOCK-PINNA A.	DICK Rémy	

Procurations :

BAUR Denis	a donné procuration à	PAQUET Michel
KASPAR-COTRUPI Angèle	a donné procuration à	COLIN Jean-Marie
ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
ANDRE René	a donné procuration à	FERRERO Marc
MELEO Guy	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
ROBINET David	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
MATHIEU Bertrand	a donné procuration à	HERGAT Michel
ENGELMANN Fabien	a donné procuration à	DEISS Murielle
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	RECH Serge
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HOLSENBURGER Alexandre (à partir du point 2)
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	MENTION Fanny

Absents excusés :

PAULY Elsa	HATRI Aïcha	SEGURA Olivier	BECKER Patrick
FRADELLA Cédric			

Absents non excusés :

GRILLO Marie	TSCHIERSCH Laurent	VETZEL Caroline
DEUTSCH André	ABATE Patrick	
GUERMANN Bernard	BEY Michèle	
FATTORELLI Viviane	BRUSCO Stéphan	
SCHUTZ Sylvie	FEUVRIER Alieth	

La séance débute à 18h10

Début de la séance :

Membres en exercice :	60
Présents :	31
Procurations :	11
Absents :	18

Au début du point 2 :

Membres en exercice :	60
Présents :	32
Procurations :	12
Absents :	16

La séance se termine à 19h25

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction
FKIR Nadia, Assistante comptable
VAUTRELLE Alexandre, Responsable juridique

POINT I-5 - PROJET DE DELIBERATION N°2023/I-45 - AUGMENTATION DE L'OFFRE COMMERCIALE SUR LES LIGNES S01, S20, S21 ET S24 LE SAMEDI A COMPTER DE SEPTEMBRE 2023

Complémentairement à sa proposition d'injection d'offre en semaine, KEOLIS Thionville Fensch propose également de remettre des services en place le samedi.

Pour se faire, 4 lignes ont été identifiées comme étant à fort potentiel commercial :

- S01 - BASSE-HAM Corail - YUTZ Aéroport P+R - THIONVILLE Linkling 3
- S20 - HAYANGE Esplanade - THIONVILLE Foch Fontaine / Hélène Boucher
- S21 - HAYANGE Bout des Terres / Esplanade - THIONVILLE Foch Fontaine / Hélène Boucher
- S24 - YUTZ Arc-en-Ciel – THIONVILLE Foch Liberté/Hélène Boucher,

Comme pour les aménagements en semaine, il est proposé sur ces 4 lignes d'injecter plusieurs voyages à moyens constants, tant sur le plan matériel qu'humain, pour proposer une meilleure offre de transport aux usagers. Des plages horaires spécifiques seront ciblées par ligne en fonction des besoins de mobilité lié aux pôles générateurs de transport.

Les créneaux ciblés sont les suivants :

- Ligne S01 entre 12h et 18h
- Ligne S20/21 entre 9h et 18h
- Ligne S24 entre 9h et 18h30

Ces injections pourraient permettre une augmentation de la recette commerciale. Elles entreraient en vigueur à la rentrée de septembre 2023.

Dans le détail, concernant ces nouveaux voyages, ligne par ligne :

Ligne S01 – BASSE-HAM Résidences du Golf/Corail – YUTZ Aéroport P+R – THIONVILLE Linkling 3

Les arrêts les plus fréquentés sur la ligne sont les suivants :

- THIONVILLE Chevert ;
- THIONVILLE Foch Kiosque ;
- THIONVILLE Hélène Boucher ;
- THIONVILLE Gare SNCF ;
- THIONVILLE Linkling 3 ;
- THIONVILLE Luxembourg ;
- THIONVILLE Paul Albert.

Il est proposé d'intégrer 20 nouvelles courses entre 12h et 18h pour notamment desservir la Zone du Linkling, le Boulevard Foch et la Gare à THIONVILLE ainsi que YUTZ Intramuros. Sur cette tranche horaire, la fréquence passerait de 60 mn actuellement à 30 mn.

Ligne S20 - HAYANGE Esplanade - THIONVILLE Foch Fontaine / Hélène Boucher /

**Ligne S21 - HAYANGE Bout des Terres / Esplanade - THIONVILLE Foch Fontaine /
Hélène Boucher**

Les arrêts les plus fréquentés sur ces lignes sont les suivants :

- FLORANGE Centrale ;
- HAYANGE Eglise ;
- HAYANGE Esplanade ;
- THIONVILLE Hélène Boucher ;
- HAYANGE Hôpital ;
- FLORANGE Oury Nord ;
- FLORANGE Oury Sud ;
- THIONVILLE Sous-Préfecture ;
- THIONVILLE Luxembourg ;
- TERVILLE Mairie.

Il est proposé d'intégrer 18 nouvelles courses entre 9h et 18h30 pour notamment desservir HAYANGE Esplanade qui est un gros pôle de correspondances ainsi que le Boulevard Foch à THIONVILLE. Sur cette tranche horaire, la fréquence passerait de 60 mn actuellement à 40 mn (de 30 mn à 20 mn sur le tronçon commun).

Ligne S24 - YUTZ Arc-en-Ciel – THIONVILLE Foch Liberté/Hélène Boucher,

Les arrêts les plus fréquentés sur la ligne sont les suivants :

- THIONVILLE Gare SNCF;
- THIONVILLE Hélène Boucher ;
- THIONVILLE Luxembourg
- YUTZ Pasteur ;
- YUTZ Pépinière ;
- YUTZ Vieux Bourg.

Il est proposé d'intégrer 20 nouvelles courses entre 9h et 18h30 pour notamment desservir la Gare SNCF et le Centre-Ville de THIONVILLE ainsi que YUTZ Intramuros. Sur cette tranche horaire, la fréquence passerait de 60 mn actuellement à 30 mn.

Enveloppe kilométrique :

L'impact annuel total est de 25 298,14 kms, dont :

- + 6 352,00 kms pour la ligne S01
- + 5 711,39 kms pour la ligne S20
- + 7 139,24 kms pour la ligne S21
- + 6 095,52 kms pour la ligne S24

Les projections de base pour 2023 étaient de 3 043 330,30 kms. Avec les injections de voyages supplémentaires en semaine sur les 3 lignes S01, S22 et S24, le nouveau kilométrage se chiffre à 3 118 380,96 kms.

Si on y ajoute les aménagements pour les samedis, l'enveloppe kilométrique annuelle serait donc de 3 143 679,10 kms.

Pour rappel, l'enveloppe kilométrique prévue au contrat est de 3 890 358 kms.

Il est demandé au Comité Syndical de se positionner :

- sur cette proposition d'aménagement de l'offre ;
- de valider sa mise en œuvre à la rentrée de septembre 2023.

Le Bureau Syndical du 25 mai 2023 a donné un avis favorable.

La Commission Transport-Réseau du 6 juin 2023 a donné un avis favorable.

Le Comité des partenaires du 15 juin 2023 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide cette proposition d'aménagement de l'offre et sa mise en place à la rentrée de septembre 2023.

Pour extrait conforme,

A YUTZ, le 20 juin 2023

Le Président,

Roger SCHREIBER

